



DROIT

Admission en 3^e année (OS)

Examen écrit de droit ; durée : 90 minutes

Programme de l'examen

Généralités

- Subdivisions du droit et ses domaines
- Sources du droit (loi, jurisprudence, doctrine, coutume)
- Application du droit (faits / droit, syllogisme, conditions alternatives et cumulatives, conséquence juridique, notions juridiques indéterminées, interprétation)

Droit de la personnalité

- Personnes physiques et personnes morales
- Jouissance et exercice des droits civils

Droit de la famille

- Successions (succession légale et testamentaire)

Droit des obligations

- Les obligations: généralités
- Responsabilité civile délictuelle (les quatre conditions d'exercice)
- Responsabilité civile causale (définition, catégories)

Droit pénal

- Les principes applicables en droit pénal
- Les différentes catégories d'infractions
- Les conditions de la culpabilité: typicité, illicéité, culpabilité
- Partie spéciale du code pénal: les infractions contre la vie et l'intégrité corporelle
- Droit pénal des mineurs (loi fédérale régissant la condition pénale des mineurs)

Manuels de référence – bibliographie suggérés

- Müller Christophe, éditeur, « Le droit pour les Lycéens », 4^{ème} édition, Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, Neuchâtel 2022.
- Schwaab Berger Christine, « Acquis de droit» chap. 1-5, 7, 14, LEP Lausanne 2022

Forme de l'examen

Questions théoriques et cas pratiques



Matériel ou documents autorisés lors de l'examen

Code civil suisse, Code pénal suisse, Code des obligations suisse, Loi fédérale régissant la condition pénale des mineurs (éditions officielles de la Chancellerie fédérale récentes), annotés avec des mentions d'ordre méthodologique (renvois d'articles, structure d'un article, définition de vocabulaire) mais pas de phrases ni d'éléments de théorie.

Nous attirons votre attention sur les modifications du code civil entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023 concernant le droit des successions. Il est donc indispensable de se procurer un Code civil du 1^{er} janvier 2023 ou plus récent.